

RAINBOW PAPER II

de la Plateforme de la Société Civile pour le Dialogue Interculturel

REMARQUE: Document de consultation (traduction de l'original anglais).
Merci de bien vouloir lire l'introduction à cette consultation
sur rainbowplatform.labforculture.org

Table des matières

PARTIE I: La Rainbow Platform

- | | |
|--------------------------|---|
| 1. Création et objectifs | 2 |
| 2. Contexte | 2 |
| 3. Termes | 4 |

PARTIE II: Incitation à l'action

- | | |
|---|----|
| 1. Introduction aux recommandations | 6 |
| 2. Engagements volontaires des organisations de la société civile | 8 |
| 3. Recommandations pour les politiques publiques européennes | 10 |



RAINBOW PLATFORM
civil society platform for intercultural dialogue

La Plateforme est une initiative de:



Le Forum Européen
pour les Arts et le Patrimoine

Avec le soutien financier de:



PARTIE I: La Rainbow Platform

1. Création et objectifs

Créée en 2006 par la FEC (Fondation Européenne de la Culture) et le FEAP (Forum Européen pour les Arts et le Patrimoine), la *Plateforme de la Société Civile pour le Dialogue Interculturel*, également appelée *Rainbow Platform*¹, rassemble plus de 200 organisations de la société civile et leurs membres individuels, engagés dans l'action interculturelle à travers l'Europe, aux niveaux local, national et international. La Plateforme vise à favoriser trois types de changements en Europe: des changements sociaux (inclusion démocratique et une plus grande égalité), des changements structurels (au sein des organisations et autres associations) et des changements politiques.

Nous sommes convaincus que la coopération transsectorielle donne de meilleures politiques, et c'est pourquoi nous voulons instaurer un climat d'apprentissage et de partage mutuel entre de larges domaines de compétences. Nous pensons qu'il faut abolir les différences de pratiques et de pensée qui séparent les politiques éducatives des politiques sociales et de jeunesse, ou encore les affaires intérieures et la justice – notamment les questions de l'immigration et des droits de l'Homme – des arts et de la culture.

La première année de travail de la Plateforme a donné naissance au *Rainbow Paper* ("Practice Makes Perfect: A Learning Framework for Intercultural Dialogue. [pdf]"), présentant la position commune des différents participants de la Plateforme. Après une présentation très réussie lors de la cérémonie d'ouverture de l'Année européenne du dialogue interculturel tenue en janvier 2008, nous avons entamé la traduction de ces "principes émergents" en recommandations. Le *Rainbow Paper II* est le fruit de ce travail.

2. Contexte

Des millions de personnes sont en mouvement dans le monde actuel, à tel point que l'immigration fait désormais partie intégrante de notre réalité culturelle, sociale et politique. La mobilité – que l'on pourrait considérer comme la manifestation concrète de "l'interculturalisme" – augmente de jour en jour. Immigrants de première, deuxième ou troisième génération puisant leurs racines dans plusieurs cultures, couples mixtes et leurs enfants – ces personnes sont de plus en plus nombreuses dans les sociétés européennes. Progressivement, elles modifient et enrichissent la notion d'européanité.

La Plateforme estime que cette mobilité enrichit la société européenne: nouveaux individus, nouvelles idées, nouvelles expressions culturelles, nouvelles ressources, nouvelles formes d'identités. Mais les conséquences de cette mobilité sont encore incertaines. Il se peut que la mobilité réduise l'importance de l'ethnicité, tout comme elle pourrait, à l'inverse, propulser l'ethnicité sur le devant de la scène au niveau individuel et collectif. L'avenir nous le dira. L'interculturalisme, principal objectif de la *Rainbow Platform*, ne consiste pas à assimiler ces différences culturelles ni à les écarter, mais à créer un cadre où l'on puisse parler, écouter, apprendre, et s'inspirer de nos différences. Bien sûr, la mobilité génère une augmentation des tensions et des inégalités. Bien sûr, la recomposition de l'identité

¹ La *Rainbow Platform* est soutenue par le Réseau des fondations européennes (NEF), un consortium rassemblant les partenaires suivants: la Compagnia di San Paolo, la Fondation européenne de la culture, la Fondation Evens, la Fondation Bernheim, la Freudenberg Stiftung et le Riksbankens Jubileumsfond.

européenne est parfois douloureuse, complexe et tendue – mais elle est aussi excitante, énergisante et enrichissante. Quoi qu'il en soit, ces tensions font partie de l'histoire européenne. Il n'existe pas une seule et même identité européenne. L'Europe est peuplée de nombreux groupes culturels distincts depuis des millénaires.

Nourrir des ambitions interculturelles pour l'Europe ne signifie pas développer un sens exacerbé de "l'autre", mais plutôt comprendre la réalité et l'authenticité de la vie de chacun.

Nous avons tous une ou plusieurs racines "ethniques" ou nationales, mais nous avons également une identité personnelle – de parent, de croyant ou de non-croyant, d'homme ou de femme, de citoyen – et nous jouissons de positions différentes sur le plan professionnel. Nous avons des identités et des modes de vie professionnels et culturels. Nous avons des désirs communs et nous nous réunissons en une multitude de groupes. Ces innombrables identités, qu'elles soient fragiles ou fortes, sont en perpétuelle négociation et transformation. Elles devraient définir et développer notre confiance en nous et, d'urgence, notre interconnectivité.

Le respect de la diversité et des droits de l'Homme fait travailler notre capacité de changement. En nous confrontant à d'autres réalités, nous nous préparons à affronter un avenir inconnu – et, en fin de compte, commun. La compétence interculturelle² des individus, des organisations et des collectivités, requiert un cadre favorable, une stratégie pour l'égalité des chances, une formation et des financements. Aujourd'hui, nous commençons à peine à y travailler sérieusement. Nous avons même de bonnes raisons de nous préoccuper de la possibilité d'instaurer un tel échange en Europe. L'exclusion et les clivages "culturels" semblent dominer les politiques et le débat publics, et il n'est pas exclu que nous contribuions souvent *nous-mêmes* à ce système de négligence, d'ignorance, de ségrégation ou d'exploitation qui – bien malgré nous – favorise de nouvelles formes cachées d'apartheid entre nous.

Pour le bien de l'Europe, ses citoyens doivent être fiers de ce qu'ils sont et partager cette fierté dans la géographie complexe de la vie quotidienne. Nous nous frayons un chemin – en tant qu'individus ou membres d'un groupe – à travers cette cartographie culturelle, compliquée par des luttes de pouvoir (locales ou mondiales), et nous sommes censés entrer en relation les uns avec les autres à partir de positions différentes et en constante évolution. Remarquez que ce processus de mobilité, de changement et de transformation n'implique aucune hiérarchie des cultures: aucune culture n'est "meilleure" ou "pire" que les autres. Cependant, il faut tout de même définir une série de principes de base, généralement acceptés. Et s'accorder sur ces principes – ou plutôt trouver les mots justes pour en parler – constitue un défi majeur. Nos "identités culturelles non-hiérarchisées" ont un besoin croissant d'outils, de langages et de systèmes d'échange et de discussion.

² La compétence interculturelle est la capacité d'un individu à entrer en communication avec des personnes d'autres cultures. Cette capacité peut être présente chez un individu dès son jeune âge ou être acquise plus tard et développée. Les ingrédients d'une communication interculturelle réussie sont la compétence émotionnelle et la sensibilité interculturelle.

Une personne interculturellement compétente est une personne capable de saisir et de comprendre, dans son interaction avec des individus de culture étrangère, leurs façons spécifiques de percevoir, de penser, de sentir et d'agir. Les expériences passées sont prises en compte, sans pour autant amener de préjugés, et l'on note un véritable intérêt et une motivation à continuer d'apprendre. (Traduction de la définition de Wikipédia)

3. Termes

Le terme dialogue interculturel est pour le moins imprécis. C'est pourquoi la Plateforme préfère parler de "vivre et créer ensemble" ou de "coopération culturelle": le dialogue à lui seul ne suffit pas. Toute expérience interculturelle se fait nécessairement "en dialogue"; l'action interculturelle – au même titre que la compétence interculturelle – implique un échange d'expériences, d'idées et de rêves, ainsi que des défis personnels et organisationnels. Nous devons construire une communauté partagée – en insistant bien sur le verbe actif "construire" – impliquant des outils, des efforts et des méthodes de travail communes, des projets, des plans, des architectes, des artistes et artisans, des financeurs, des penseurs et, finalement, des habitants. L'interculturalisme ne se limite pas à "penser" mais à "faire". Et cela se passe dans des endroits réels, en temps réel, entre des individus réels. Ce n'est pas abstrait.

Compte tenu des immenses défis "interculturels" que pose notre époque transculturelle, nous, la Plateforme, souhaitons nous concentrer sur les nouvelles formes de diversité apparues en Europe du fait de l'immigration et des géographies mouvantes. Il n'existe aujourd'hui plus grand défi mondial que l'interaction et la coopération permanentes requises lorsque différentes cultures, religions et nations entrent en contact les unes avec les autres dans nos villes et nos campagnes. L'Union européenne, elle aussi, doit impérativement intégrer cela à sa politique intérieure, ainsi qu'à sa politique extérieure émergente. L'"Agenda européen de la Culture à l'ère de la Mondialisation" et l'agenda "interculturel" y relatif sont un premier (mais considérable) pas en avant vers cet objectif.

Nous sommes inquiets du rôle donné à la culture dans les débats actuels. Pourquoi la rencontre entre les cultures est-elle considérée comme la cause fondamentale du malaise et des conflits sociaux? Qu'en est-il des facteurs plus endémiques tels que les différences économiques et les inégalités sociales? Les nouveaux clivages sont plus que de simples clivages culturels, ethniques ou religieux, et le dialogue interculturel ne suffira pas à résoudre ces défis sociaux majeurs. D'une certaine façon, toutes les cultures de l'ère de la mondialisation doivent affronter, ensemble, les mêmes problèmes – économiques, sociaux et environnementaux. Rejeter la responsabilité sur la culture – voire même instrumentaliser la culture – ne fera pas l'affaire. Invoquer les différences culturelles se résume en effet à faire de la culture un bouc émissaire, et évite d'entamer une analyse plus poussée et de prendre des mesures peut-être un peu radicales mais constructives.

Le *Rainbow Paper* rassemble donc les participants de la Plateforme autour de la définition suivante du dialogue interculturel : "une série de rencontres spécifiques, ancrées dans un espace-temps réel, entre individus et/ou groupes de milieux et de patrimoines ethnique, culturel, religieux et linguistique différents, dans le but d'explorer, mettre à l'épreuve et améliorer la compréhension, la conscience, l'empathie et le respect. L'objectif ultime du dialogue interculturel est de créer un environnement de coopération et de bonne volonté permettant de vaincre les tensions politiques et sociales, par le biais de structures nouvelles ou existantes (administration, gouvernance, opinion publique, valeurs, attitudes)".
(Définition extraite du *Rainbow Paper I*)

Le dialogue interculturel nous demande à tous de répondre à une question difficile: dans quelles conditions sociales vivons-nous? L'action interculturelle ne peut être séparée des droits de l'Homme, de la citoyenneté et de l'égalité sociale. L'inclusion et l'égalité des chances sont les conditions préalables à tout dialogue digne de ce nom.

Cependant, les clivages économiques et sociaux ne permettent pas d'expliquer la "force" émotionnelle et la persistance des conflits. La culture est une question de "sens". La culture est une question d'ambitions, de cohésion et de partage. L'interculturalisme est donc, par extension, une question d'intérêt et d'ouverture face à ces différences.

C'est pourquoi la Plateforme accorde une attention toute particulière au rôle de la culture et des arts dans l'analyse des défis actuels en matière de diversité. La Plateforme se donne pour mission d'explorer le "pouvoir de la culture", de la société civile³ et des arts à "négocier, et non se contenter de gérer la diversité" dans nos sociétés.

³ La société civile désigne l'ensemble des actions collectives et volontaires entreprises autour d'intérêts, de valeurs et d'objectifs communs. Ses formes institutionnelles sont en principe différentes de celles de l'état, de la famille ou du marché, mais en pratique, les frontières entre l'état, la société civile, la famille et le marché sont bien souvent complexes, floues et contestées. La société civile recouvre généralement une large gamme d'espaces, d'acteurs et de formes institutionnelles, présentant des degrés de formalité, d'autonomie et de pouvoir différents. Les sociétés civiles sont souvent composées d'organisations telles que des associations caritatives, des organisations non-gouvernementales de développement, des groupes communautaires, des organisations de femmes, des organisations basées sur la foi, des associations professionnelles, des syndicats, des groupes d'entraide, des mouvements sociaux, des associations commerciales, des coalitions et des groupes de pression. (Définition du Centre pour la Société Civile de la *London School of Economics*)

PARTIE II: Incitation à l'action

1. Introduction aux recommandations

Le dialogue interculturel, et d'autres sujets connexes, occupent déjà une place considérable dans la littérature académique, les débats politiques et les organisations de la société civile.

En d'autres termes, "la page n'est pas vierge". Et pourtant, il reste beaucoup à faire. Venant s'ajouter aux efforts passés, l'Année européenne du Dialogue interculturel offre l'occasion de prendre des décisions quant à l'avenir. La *Rainbow Platform*, en tant qu'initiative de la société civile, n'a donc pas pour seul objectif d'adresser des revendications aux politiciens, mais d'appeler les différents secteurs concernés à agir – la Plateforme reconnaît également ses propres responsabilités. Vous trouverez ci-dessous quelques-unes de ces nouvelles idées.

REMARQUE: Les déclarations et engagements suivants ne sont qu'un début. Ces idées devront être classées par ordre de priorité, et certaines devront peut-être être combinées ou rejetées. Mais cela ne sera possible qu'à l'aide de vos suggestions et points de vue.

Veillez lire les Instructions de la consultation avant de commenter ou de modifier la Partie II.

⇒ Nous – la Plateforme – pensons que l'un des défis majeurs de notre monde globalisé est d'apprendre à apprécier les identités plurielles. L'interculturalisme ne se limite pas au relativisme culturel. Cela ne revient pas à dire que tout est bon, mais à prendre des décisions quant à ce qui est bon, et quand, en tenant compte de nos différences.

C'est pourquoi nous – les participants de la Plateforme – accueillons favorablement l'Année européenne du dialogue interculturel et souhaitons y apporter une contribution concrète et considérable (dans le cadre de nos organisations de la société civile et vis-à-vis des responsables politiques). Nous voulons du changement, et du changement durable – qui se poursuive au-delà de l'année symbolique 2008.

⇒ Nous – les organisations de la société civile non gouvernementales et à but non lucratif – devons apprendre à nous adapter face à la diversité: les compétences interculturelles dans nos pratiques, notre gouvernance et notre "représentation": comment pouvons-nous mieux refléter la "nouvelle" hétérogénéité de notre environnement? Jusqu'où pouvons-nous encore aller? Avons-nous les compétences et les ressources humaines nécessaires pour "dialoguer", coopérer, atteindre les "nouvelles communautés" ou – à l'inverse – établir des liens avec les institutions et organisations des anciennes majorités?

La collaboration transsectorielle (des institutions artistiques aux groupes de défense des droits de l'Homme, des initiatives en faveur des Roms aux plateformes éducatives) s'avère utile, non seulement pour comprendre la multiplicité des problèmes mais aussi pour en apprendre davantage sur nos responsabilités les uns vis-à-vis des autres. C'est pourquoi nous nous engageons à comprendre les problèmes du secteur, à fixer des objectifs et à contrôler leur mise en œuvre au cours des années à venir.

⇒ Nous – les organisations de la société civile non gouvernementales et à but non lucratif – réclamons un changement cohérent dans la politique publique, en vue d'établir des normes et des cadres plus favorables aux politiques en matière de diversité. Nous recommandons vivement aux décideurs politiques de combattre activement l'exclusion, les inégalités et le non-respect des droits de l'Homme en matière de diversité culturelle. Nous réclamons, pour fin 2008, que l'Union mette au point une stratégie et un plan de travail

complets comportant des objectifs clairs; et nous souhaitons également que des mécanismes de contrôle soient mis en place pour évaluer la mise en œuvre de ces outils après 2008. Quant à nous, nous nous engageons à établir un partenariat constructif avec les organes de décision et à mettre à disposition nos propres recommandations en matière de politique interculturelle.

Sur base de ces déclarations et des nombreux avis émis lors des réunions et consultations de la Plateforme, nous vous proposons maintenant deux séries de recommandations:

1. *L'une adressée à notre secteur, celui de la société civile, avec des retombées pour les arts et la culture et, espérons-le, pour d'autres secteurs également.*
2. *L'autre adressée aux décideurs politiques de l'Union.*

Le point de départ de ces recommandations est on ne peut plus simple: le dialogue interculturel ne consiste pas seulement à enrichir les rencontres entre les individus, mais à établir progressivement un cadre favorable à la réalisation de ces rencontres (entraînant ainsi une interaction et une coopération accrues). En d'autres termes, le dialogue interculturel devrait être un motif de célébration, d'exploration et de transformation.

2. Engagements volontaires des organisations de la société civile

REMARQUE: Les suggestions⁴, une fois affinées par la consultation, serviront de base à une série d'engagements volontaires des organisations de la société civile. (Un processus d'adhésion est envisagé.) Les organisations seront tenues de se pencher sur ces questions, d'élaborer des plans d'action, de les mettre en œuvre, de les évaluer chaque année et d'en rendre compte publiquement. La Rainbow Platform fera le point sur la situation et présentera ses conclusions lors des Forums culturels européens de 2009 et 2010.

- a. **COMMENCER PAR NOUS-MEMES:** Le terme "société civile" n'est pas aussi innocent qu'il n'y paraît. Les organisations non gouvernementales ou à but non lucratif n'incarnent pas nécessairement la "civilité", et ne rendent pas toujours justice à la diversité culturelle de la société. De même, dans les organisations de la société civile, on trouve parfois des personnes qui doutent du dialogue interculturel, qui craignent d'éventuels conflits, ou qui sont tentées par la simplicité de l'"exclusion". Le dialogue interculturel, tout comme la charité, doit commencer par soi-même. Toute organisation de la société civile doit commencer par "balayer devant sa porte" ou, mieux encore, balayer chez elle: la Plateforme nous encourage tous à réfléchir à la façon dont nous considérons et réagissons face à la diversité culturelle.
- b. **ADMETTRE NOS PROPRES CONTRADICTIONS:** Les meilleures intentions ne suffisent pas à faire bouger les choses. C'est en négligeant la réalité que l'on maintient des visions du monde parallèles. La réalité de bon nombre d'organisations civiques bien intentionnées est qu'elles sont "blanches", "élitistes", et qu'elles appliquent des structures et des méthodes de travail avec lesquelles elles ne sont pas nécessairement d'accord d'un point de vue moral. D'un autre côté, si elles-mêmes n'appliquent pas ce qu'elles prêchent, elles perdent de leur crédibilité aux yeux des autres groupes culturels. Les organisations qui recrutent leurs membres parmi les populations immigrées ou défendent les droits de celles-ci peuvent être tout aussi exclusives (dans l'autre sens – pour des raisons peut-être plus légitimes). Protégeant leurs membres des pressions sociales et luttant contre l'exclusion, le "dialogue" et la coopération ne font peut-être pas encore partie de leurs objectifs, mais elles devraient tout de même veiller à "*ne pas faire à autrui ce qu'elles n'aimeraient pas qu'on leur fasse*". Nous devons tous admettre, comprendre et affronter ces contradictions.
- c. **"INTERCULTURALISER" LES CENTRES D'ACTIVITE ARTISTIQUE:** Nous devons créer et conserver des espaces artistiques communs à différents groupes de citoyens et d'artistes. Autrement dit, les centres interdisciplinaires et interculturels devraient être l'une des priorités de la politique publique. Ceci requiert des formations, la rénovation/réinvention des centres culturels existants, et de nouvelles stratégies de communication et de sensibilisation, reflétant l'importance de l'interculturalisme.
- d. **INVITER D'AUTRES ACTEURS A PARTAGER LE POUVOIR:** Les organisations civiques (et leurs réseaux) doivent analyser leurs structures de pouvoir – aussi bien leur administration que leur gouvernance. Comment se

⁴ Certaines organisations de la société civile sont plus avancées que d'autres dans les suggestions. Un contexte d'apprentissage mutuel doit être instauré, mais pour cela, nous avons besoin de plus de ressources.

Ces suggestions générales sont déjà largement illustrées dans la vie de tous les jours, dans la pratique des arts au quotidien. Dans le cadre de cette consultation, les nouveaux points de vue sont particulièrement les bienvenus.

composent leurs conseils d'administration ? Ceux-ci reflètent-ils la composition changeante de l'environnement sociétal ? Le partage du pouvoir avec des représentants des "nouvelles" communautés est-il une pratique courante, une exception, ou juste une façade ? Comment se compose le personnel des organisations civiques ? Cette composition reflète-t-elle l'environnement sociétal changeant que nous connaissons ? Si non, pourquoi ? Quelles mesures devraient être prises pour inclure, former et autonomiser des membres du personnel issus de milieux immigrés ou minoritaires ? Pour les organisations créées par et pour les populations minoritaires ou immigrées, ces questions sont bien sûr beaucoup plus épineuses, mais en fin de compte elles doivent tout de même être soulevées. Engageons-nous tous à profiter de chaque occasion de rendre nos structures d'administration et de personnel aussi diversifiées que nos environnements.

- e. **TRAVAILLER EN COLLABORATION:** Les organisations civiques travaillent déjà avec plusieurs groupes culturels – bien souvent il s'agit même de leur principale raison d'être – mais il faudrait encourager davantage le travail collaboratif, plutôt que d'"aider" ou de "soutenir" simplement les autres groupes culturels. L'objectif est de partager des compétences professionnelles.
- f. **APPRENDRE EN CREANT:** Créer une oeuvre de théâtre, de danse ou d'opéra est une activité délicate. Toute oeuvre d'art collective est une expérience qui consiste à harmoniser sans pour autant homogénéiser, maximiser les talents propres à chaque artiste sans pour autant compromettre son intelligence culturelle. Ces expériences artistiques vécues dans le monde entier offrent une leçon inestimable de gestion des éventuels conflits culturels. De même, nous devrions retirer les enseignements des processus sociaux et les appliquer à d'autres domaines.
- g. **TRAVAILLER ENSEMBLE ET CO-PRODUIRE:** L'importation et l'exportation d'oeuvres d'art joue un rôle limité. Le public regarde, consomme et applaudit. Les artistes voyagent, se produisent et s'en vont. La surface de contact n'existe que dans l'enceinte des théâtres, des salles de concert ou des musées, et pour une durée limitée seulement. Les performances d'artistes invités frisent souvent l'exotisme, indépendamment de la qualité de l'oeuvre ou du pays d'origine de l'artiste. Nous pouvons éviter cet "internationalisme" superficiel en transformant ces contacts peu profonds en relations de collaboration à long terme. L'objectif ultime de ce processus doit être de générer une co-création active, ce qui implique un échange et un apprentissage réels dépassant les frontières culturelles. L'objectif doit être la co-création, plutôt que la consommation mutuelle.
- h. **SERVIR UNE COMMUNAUTE PLUS LARGE:** Les organisations civiques (et leurs réseaux) doivent analyser leurs programmes de travail. A quels publics ces organisations s'adressent-elles ? Qui servent-elles ? Qui décide – et comment – des groupes cibles et des ressources mises en oeuvre pour atteindre des groupes qui ne font pas partie de leurs cibles habituelles ? Cette réflexion doit se faire au-delà frontières interculturelles, avec respect et admiration pour les attitudes sociales différentes de la nôtre. Engageons nous à soulever ces questions tous ensemble.
- i. **INVESTIR DANS LA REFLEXION ET LE CHANGEMENT:** Les organisations civiques (et leurs réseaux) doivent apprendre dans un cadre interculturel. Cette introspection prendra du temps et demandera une attention et une planification particulières. Les changements de gouvernance, de composition du personnel et d'activités ne se feront pas sans mal; au contraire, on peut même dire qu'une certaine forme de résistance ou de rejet est "naturelle". S'il existe de "bons arguments" contre le changement (comme par exemple l'argument de la "qualité", qui empêche les organisations de changer : "Nous ne parvenons pas à trouver les bonnes personnes."), ceux-ci doivent néanmoins être examinés de façon rigoureuse et intelligente.

- j. **FORMER ET GUIDER:** Nous devons apprendre à partager nos compétences. Il faudrait encourager les "programmes de guidance" permettant à des artistes et opérateurs culturels particulièrement compétents dans un secteur d'activité déterminé de guider et de transmettre leur savoir à des personnes issues d'autres secteurs. Dans le même esprit, il faudrait développer des programmes éducatifs permettant à des artistes et opérateurs culturels en herbe de travailler en étroite collaboration avec des professionnels des secteurs éducatif et social. L'objectif est d'accentuer la courbe d'apprentissage et d'accroître la vitesse de développement de la compétence interculturelle.
- k. **S'OUVRIR A D'AUTRES DOMAINES:** La plupart des organisations civiques (et leurs réseaux) travaillent seules. Et pourtant, la réflexion et la coopération transsectorielles sont une source utile d'inspiration mutuelle, d'apprentissage et de synergies inattendues. La *Rainbow Platform* vise à faciliter cette coopération. Engageons-nous tous à continuer dans cette voie.
- l. **RESEAUX TRANSNATIONAUX:** Les réseaux transnationaux peuvent mener à des consortiums capables d'harmoniser des idées divergentes et de stimuler le développement de projets et de programmes. Ils peuvent également donner lieu à une confrontation saine entre des méthodes et des objectifs différents, ou encore créer une base concrète d'échange et de coproduction. Bref, ils doivent être encouragés.

3. Recommandations pour les politiques publiques européennes

REMARQUE: Les recommandations suivantes ont été élaborées sur base de plusieurs sources. Elles ne sont ordonnées ni par ordre de priorité ni par ordre logique – ceci sera fait plus tard. Encore une fois, il s'agit d'un travail en cours. Les recommandations sont toutes susceptibles d'être modifiées, adaptées ou rejetées. Vous seuls pouvez en améliorer le contenu et la forme, afin d'exprimer, aussi clairement et fermement que possible, de la position des secteurs concernés. S'il vous plaît, dites-nous ce que vous pensez.

- a. Nous demandons aux autorités publiques de conclure l'Année européenne 2008 du dialogue interculturel par une série de recommandations politiques globales approuvées aux niveaux national et européen. Nous sommes conscients que ces recommandations ne mèneront pas nécessairement (tout de suite) à une action législative, mais une telle procédure basée sur des négociations – notamment avec et au sein de la société civile – serait un premier pas pour sortir des approches politiques traditionnelles.
- b. Nous demandons aux autorités publiques d'établir des mécanismes – incluant la société civile – de contrôle et de compte-rendu des pratiques en matière de dialogue interculturel dans les années à venir. Il faut établir clairement qui sera chargé de ces mécanismes.
- c. Nous demandons aux institutions européennes de prévoir des mécanismes et des ressources afin d'intégrer pleinement les "politiques de diversité" et le "dialogue interculturel" dans leurs programmes (notamment dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation, de la citoyenneté, de la culture, des affaires sociales, des médias, de la recherche, des relations extérieures, de l'élargissement, etc.) Les Forums culturels de 2009 et 2010 seront une bonne occasion de rendre compte des progrès de cette intégration (objectifs politiques, instruments financiers et outils programmatiques, mécanismes de contrôle).

- d. Nous demandons aux autorités publiques européennes d'aider les organisations de la société civile et leurs réseaux à améliorer leurs pratiques (en termes de réflexion, de gouvernance, de structures de travail et de révision des activités programmatiques – voir ci-dessus) grâce à des lignes de financement spécifiques.
- e. Nous demandons aux autorités publiques européennes de promouvoir des concepts universels d'interculturalité dans le but de développer les relations extérieures "inter-culturelles" de l'Union, et ce, en marge du développement – à l'échelle communautaire – de l'agenda "inter-culturel" européen.
- f. Nous demandons aux autorités publiques européennes d'adapter l'Agenda de Lisbonne – mais aussi de passer d'un agenda essentiellement économique (de compétitivité) à un agenda centré sur les citoyens, redéfinissant la citoyenneté en fonction de tous les individus vivant en Europe à l'heure actuelle, redéfinissant la créativité et aidant à puiser dans les ressources offertes par ces communautés, qu'elles soient nouvelles ou préexistantes.
- g. Nous demandons à la Commission européenne de mettre en oeuvre des programmes et des projets appropriés visant à abolir la ségrégation des immigrants, des Roms et d'autres minorités défavorisées dans les écoles. Plus particulièrement, le programme "Education et Formation 2010" de la Commission devrait avoir pour objectif d'améliorer l'éducation des minorités au sein de l'Union européenne.
- h. Nous demandons à la Commission européenne de mettre en oeuvre des programmes et des projets visant à éradiquer la discrimination dans les écoles. Les actions suivantes devraient être envisagées :
- Mener des campagnes de sensibilisation sur l'anti-discrimination à l'école
 - Organiser des formations anti-discrimination et interculturelles pour les enseignants, le personnel administratif des écoles et les associations de parents
 - Intégrer aux cursus scolaires des informations sur les cultures minoritaires
 - Si nécessaire, mettre en oeuvre des programmes de médiation culturelle à l'école.
- i. Nous demandons à la Commission européenne de s'assurer que le dialogue interculturel soit "systémisé" et devienne une priorité du Groupe Interservices "Culture" de la Commission européenne. Ce Groupe Interservices ne doit pas servir uniquement à échanger des informations mais aussi à modéliser des politiques promouvant le dialogue interculturel dans tous les domaines d'activité de l'UE en tant qu'approche transsectorielle.
- j. Nous demandons aux gouvernements nationaux de l'UE d'impliquer la société civile plus directement et plus intensément dans la Méthode Ouverte de Coordination appliquée au secteur culturel (aussi bien au niveau national qu'europpéen) et de développer une "norme européenne" soutenant la culture en général et mettant l'accent sur les programmes de dialogue interculturel.
- k. Nous demandons aux institutions de l'UE et à ses Etats membres de s'assurer que, dans le monde de l'éducation, la notion d'"interculturalité" soit étendue à tous les groupes culturels, et pas seulement à certaines minorités ethniques ciblées, pour le bon développement des compétences sociales, interculturelles et civiques.⁵

⁵ Tandis que la compétence interculturelle fait partie des compétences clés, le travail sur les relations interculturelles présente quelques difficultés conceptuelles et opérationnelles. Les initiatives et les échanges interculturels au niveau de l'UE se sont concentrés jusqu'à présent sur la promotion de la compréhension entre les cultures et les différences nationales, et non sur la question des conflits liés à la culture ou aux valeurs, ou encore sur la question des différences de pouvoir entre les cultures

- l. Nous demandons aux institutions de l'UE et à ses Etats membres de s'assurer:
 - Que la diffusion de la non-discrimination et de l'égalité soit au cœur du système scolaire, y compris la recherche et la récolte d'informations sur l'acquisition des compétences de base par les minorités ethniques;
 - Qu'une plus grande importance soit accordée aux compétences sociales et interculturelles en tant que compétences clés à acquérir par chaque élève, et sur la façon dont les écoles soutiennent cet objectif;
 - Que les nouvelles formes d'enseignement et d'apprentissage soient mieux utilisées afin de répondre aux besoins d'élèves issus de différents milieux minoritaires;
 - Que les meilleures pratiques de l'enseignement non-officiel approuvées par les ONG soient intégrées aux systèmes scolaires des Etats membres;
 - Que les résultats des programmes Education et Formation Tout au Long de la Vie (EFTLV), en particulier la fertilisation mutuelle de la recherche et les pratiques résultant des programmes EFTLV sectoriels, soient mieux diffusés dans les systèmes éducatifs nationaux des Etats membres.

- m. Nous demandons à l'Union européenne de prendre toutes les mesures nécessaires pour établir ou renforcer les conditions nécessaires au développement d'un dialogue interculturel constructif en tant qu'héritage de l'Année européenne 2007 de l'égalité des chances pour tous. Les Années européennes 2007 et 2008 ont toutes deux favorisé l'inclusion sociale, l'égalité, la citoyenneté responsable et active, ainsi qu'un accroissement du bien-être pour tous. L'une des conclusions clés de l'Année européenne 2007 de l'égalité des chances pour tous était l'importance de donner suite aux objectifs atteints en renforçant nos efforts pour lutter contre la discrimination basée sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou la croyance, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle, sur le marché du travail et en dehors, et de prendre pleinement en considération les questions spécifiques soulevées par la discrimination lors de l'élaboration des lois et lors du contrôle et de l'évaluation des politiques et des programmes de soutien.

- n. Nous recommandons que le traitement juste et équitable de tous les résidents de l'Union européenne (*c'est-à-dire qu'ils aient un accès complet et égal au marché de l'emploi, au logement, à l'éducation et à la formation, ainsi qu'aux biens et services, grâce à l'adoption de nouvelles lois abolissant la discrimination basée sur l'âge, la religion, le handicap et l'orientation sexuelle*) soit considéré comme une condition préalable à notre travail de développement du dialogue interculturel.

- o. L'accès à une situation équitable étant un facteur de réussite essentiel à l'avènement des dialogues interculturel et interreligieux, nous recommandons que l'Union européenne intègre l'anti-racisme et la non-discrimination à toutes ses politiques en matière de dialogue interculturel afin de garantir à tous les résidents de l'UE une chance égale de participer aux activités de dialogue interculturel et interreligieux.

- p. Etant donné que la Convention de l'UNESCO pour la Protection et la Promotion de la Diversité des Expressions culturelles a désormais force de loi dans l'Union européenne et que toutes les politiques intérieures et extérieures de l'UE doivent donc s'y conformer et contribuer à l'implémentation de mesures qu'elle prévoit, nous demandons à l'Union européenne de considérer les biens et services culturels de la même façon que les expressions culturelles non-commerciales dans la mise en œuvre de cette Convention. Nous demandons que cette Convention soit utilisée tant comme un instrument de promotion de la pluralité dans les industries

minoritaires et majoritaires. Cette approche ne tient pas compte du fait que les relations interculturelles avec les minorités ethniques sont bien souvent caractérisées par un rapport de force asymétrique basé sur des idéologies racistes.

culturelles européennes que comme un instrument de promotion du dialogue interculturel en Europe (et dans le reste du monde), et qu'une attention particulière soit accordée à la promotion de l'expression culturelle des minorités à cet égard (Art. 2.3. et 7.1a).

- q. Nous demandons aux institutions de l'UE de reconsidérer la répartition des financements prévue par le Programme Culture (2007-2013) lors de l'élaboration du prochain programme. L'objectif de ce programme est de bâtir un espace culturel européen commun. Les projets financés dans le cadre du programme sont censés concerner autant de citoyens européens que possible, et pas seulement en tant que bénéficiaires finaux mais en tant que participants actifs. Cette approche serait fidèlement représentée par le financement de nombreux projets à petite échelle. Cependant, malgré un budget plus important (400 millions au lieu de 256 millions pour le programme précédent, Culture 2000), le nouveau programme finance deux fois moins de projets... Ceci ne suffira pas pour promouvoir l'interculturalisme sur le terrain.
- r. Le programme Culture 2000 finançait entre 5 et 10 projets de coopération, des projets qui, pour la plupart, étaient mis en oeuvre dans des pays tiers et jouissaient d'une grande popularité. Ce fut également le cas du premier appel à projets réalisé dans le cadre du nouveau programme 2007-2013. Ceci dit, depuis que le deuxième appel a été lancé en 2008, les projets impliquant des partenaires non-européens ne sont éligibles que s'ils impliquent un seul pays tiers choisi parmi une liste de pays présélectionnés. Ceci ne contribue pas à soutenir le dialogue interculturel à l'échelle mondiale. Nous demandons donc aux institutions européennes de s'assurer que, dans le prochain Programme Culture, un certain nombre de projets soient acceptés sans que les pays tiers ne soient présélectionnés.
- s. Nous demandons que des ressources financières conséquentes soient débloquées en faveur du dialogue interculturel. Il s'agit là d'un aspect fondamental du défi de la politique interculturelle, pour l'Union européenne mais aussi pour les gouvernements nationaux et locaux. Sans investissements, pas de résultats visibles. Un certain pourcentage des budgets européens d'autres secteurs pourrait, par exemple, être consacré à des initiatives interculturelles. Ceci encouragerait les décideurs à tenir compte du "facteur interculturel" lorsqu'ils élaborent des stratégies pour leur propre secteur. Une sorte d'impôt interculturel appliqué à tous les projets de budget soulignerait l'importance de l'interculturalisme en tant qu'élément central du projet européen.
- t. Les campagnes de sensibilisation du public élaborées par la Commission européenne – telles que la campagne "Pour la diversité, contre les discriminations" – semblent inefficaces lorsqu'il s'agit de sensibiliser les personnes qui se rendent coupables de discrimination à l'égard des minorités ou qui empêchent celles-ci de participer au dialogue sociétal. Nous demandons dès lors à la Commission européenne de donner la priorité aux projets ciblant les groupes dont le comportement doit changer. Lorsque la sensibilisation reste l'objectif premier des campagnes (par exemple, dans le domaine de l'éducation aux droits), celles-ci devraient aborder plus clairement la question de certains groupes spécifiques – tels que les Roms – prenant ainsi en considération les caractéristiques particulières des différents Etats membres. Il ne faut pas non plus oublier le fait que les communications Internet – actuellement l'une des priorités de la Commission européenne – ne sont pas accessibles aux jeunes défavorisés, comme c'est le cas pour beaucoup de jeunes Roms des nouveaux Etats membres.